Avenir du cœur de village de St Bernard - le saviez-vous ?

La commune du Plateau des Petites Roches est aujourd'hui engagée dans plusieurs projets d'aménagement majeurs qui vont transformer en profondeur le cœur du village de Saint Bernard. Ces évolutions urbaines, pensées pour accompagner le développement de la commune, soulèvent néanmoins des interrogations légitimes de la part des habitants, en particulier concernant la future zone d'activité artisanale.

Trois projets principaux sont actuellement à l'étude à la commune ou à Communauté de Commune du Grésivaudan pour modifier le cœur de village de Saint Bernard

Le premier concerne le secteur situé à côté de l'ancienne mairie, avec l'organisation de l'extension des Pelloux à travers un projet mixte associant habitat et activités. Le second porte sur l'urbanisation du parc du monastère, espace emblématique du centre-bourg. Enfin, le troisième projet prévoit la mise en place d'une zone d'activité artisanale sous le cimetière. À eux trois, ces aménagements vont modifier de manière significative le visage et le fonctionnement du centre de Saint-Bernard. Il est à noter qu'une modification du PLU a été réalisée en décembre 2025 sur ces sujets.

Des inquiétudes particulières sur une future zone d'activité artisanale

Tous ces projets inquiètent car ils vont densifier et modifier fortement le visage et le fonctionnement du village.

Si l'ensemble de ces projets mérite une attention particulière, la future zone d'activité artisanale concentre aujourd'hui de nombreuses inquiétudes parmi les riverains. Plusieurs points sensibles sont régulièrement évoqués. En premier lieu, **les questions de sécurité routière apparaissent centrales** : l'augmentation du trafic, les difficultés de croisement entre la RD30 et les autres voies publiques ou privées, la présence de conteneurs de tri, les cheminements et passages piétons existants sont jugés insuffisamment adaptés à un tel projet.

La question de la **viabilité économique du projet** constitue également un point majeur de préoccupation. De nombreux habitants s'interrogent sur la pertinence d'implanter une zone d'activité artisanale à cet emplacement précis : Quelles garanties sont apportées quant au taux d'occupation des locaux, afin d'éviter la création d'une zone partiellement vide ou sous-utilisée ? Une charte d'utilisation sera-t-elle suffisante pour éviter que cette zone ne devienne un lieu de stockage sauvage hors de maitrise de la commune et de la communauté de commune ?

À ces enjeux s'ajoutent les craintes liées aux **nuisances sonores et visuelles** que pourraient générer certaines activités artisanales, ainsi que les interrogations sur la compatibilité entre une zone artisanale et les secteurs résidentiels à proximité, avec un risque réel de dégradation de la qualité de vie.

Un cadre de vie choisi et à préserver

De nombreux habitants ont fait le choix de s'installer sur le plateau des Petites Roches pour y trouver un cadre de vie spécifique, différent de celui de la vallée. Ce choix est souvent motivé

par la recherche de calme, de nature, d'un environnement préservé et d'un rythme de vie plus apaisé. Le plateau est perçu comme un espace à part, offrant une qualité de vie fondée sur la tranquillité, les paysages ouverts et une proximité forte avec la nature.

Les projets d'aménagement envisagés, et en particulier la création d'une zone d'activité artisanale à proximité immédiate des habitations, interrogent donc directement ce choix de vie. Beaucoup d'habitants expriment la crainte de voir progressivement disparaître ce qui fait l'identité du plateau, au profit d'un développement plus dense et plus proche des logiques urbaines de la vallée.

Informez-vous et exprimez-vous !

Dans le contexte des futures élections municipales, ces projets prennent une dimension toute particulière. Il est essentiel que l'ensemble des habitants s'informent, s'expriment et donnent leur avis sur les choix d'aménagement envisagés. La participation citoyenne est un levier indispensable pour construire collectivement l'avenir de Saint-Bernard, dans le respect du cadre de vie et des attentes de ses habitants.